

Association Rotary : Prix du savoir-faire 2011



■ Le Rotary avait décidé, cette année, d'attribuer le Prix du savoir-faire à des jeunes en formation initiale. Photo A. CASTAGNE

LES CINQ CLUBS Rotary de Besançon, en collaboration avec l'Éducation nationale, la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs et la Chambre des métiers et de l'artisanat du Doubs, ont décerné le Prix du savoir-faire 2011.

Ce prix est destiné à honorer et récompenser les auteurs d'œuvres remarquables (objets d'arts et/ou produits utilitaires) et ainsi contribuer à valoriser le travail manuel. Dans le cadre de ses actions en faveur des jeunes, le Rotary a décidé, cette année, d'attribuer le Prix du savoir-faire à des jeunes en formation initiale afin de sensibiliser les élèves des lycées professionnels et technologiques, des centres de formations d'apprentis, aux travaux manuels et artisanaux.

Cette action a pour but de promouvoir l'enseignement technique et les métiers artisanaux auprès des élèves et des futurs étudiants.

Cette année, quinze œuvres ont été réalisées par

les élèves de six établissements.

Les Résultats

Projets individuels :

1^{er} prix : Noël Anthony (IEF Mouchard), maquette de charpente bois, 800 € ;

2^e prix : Julien Guyonnaud (IEF Mouchard), épi en zinc Girouette, 600 € ;

3^e prix : Pierre Meriadec (LP St-Joseph), commode demi-lune Op Art, 300 € ;

4^e prix : Héloïse Baumann (CFA Vauban), fusion chromatique, 200 € ;

5^e prix : Solène Blanchard (école Cordier), coiffure de gala, 100 €.

Projets collectifs :

1^{er} prix : Tle brevet des Métiers d'Art (LP St-Joseph), aménagement mural, 800 € ;

2^e prix : 1^{re} Bac Pro menuisier (CFA Vauban), vase à fleurs, 600 € ;

3^e prix : BP carreleur 1 (CFA Vauban), tapis puzzle, 300 € ;

4^e prix : 1^{re} adaptation agencement (lycée N.-Ledoux), mobiliers animaliers, 200 €.